

Description

L'assistant spécialisé ou l'assistante spécialisée en soins psychiatriques et accompagnement soignent et encadrent les personnes atteintes dans leur santé mentale. Ils organisent leur quotidien en concertation avec elles et les soutiennent dans les situations de crise et d'urgence. Ces professionnels aident ces personnes à mieux gérer les effets de leur maladie. Ils valorisent leurs ressources et favorisent leur qualité de vie.

Leurs principales activités consistent à:

Soins et soutien quotidiens

- selon le lieu de travail, accueillir les personnes suivies et leur montrer les locaux;
- organiser le quotidien des personnes suivies en collaboration avec elles, par exemple en structurant les journées, en fixant des repas réguliers ou en les incitant à participer à des activités de loisirs;
- assumer la responsabilité des soins quotidiens, par exemple rappeler aux personnes suivies de se laver, de prendre soin d'elles et de manger régulièrement, les aider à le faire si nécessaire;
- aider les personnes suivies à faire face aux effets de la maladie pour favoriser leur autonomie au quotidien et leur permettre de participer à la vie sociale;
- planifier des rendez-vous importants en concertation avec les personnes suivies, les accompagner si nécessaire: thérapie, visite chez le médecin, etc.;
- prévoir et réaliser des activités de groupe, par exemple des activités sportives ou des excursions;

Situations de crise et d'urgence

- réagir de manière appropriée dans des situations difficiles, sur la base de connaissances approfondies au sujet des différents types de handicaps psychiques;
- discuter avec les personnes suivies de la manière dont elles peuvent faire face à certains défis, par exemple une accumulation de mauvaises nouvelles ou une période de vie comme la puberté ou le vieillissement;
- intervenir de manière professionnelle auprès de la personne suivie en cas d'actes dangereux pour elle-même ou pour autrui, demander à temps le soutien d'autres spécialistes;

Collaboration avec d'autres services

- planifier, mettre en œuvre et évaluer les soins et l'accompagnement des personnes suivies en collaboration avec d'autres professionnels de la santé;
- conseiller les personnes de référence des patients et entretenir des contacts avec les autorités, les services de consultation et d'autres spécialistes;
- établir des documents pour les admissions, les transferts ou les sorties de l'institution;
- réfléchir de manière consciente et différenciée à son propre rôle et à ses propres actions et les modifier si nécessaire.

Environnement de travail

Les spécialistes en soins et accompagnement psychiatriques travaillent dans différentes institutions ambulatoires et stationnaires du domaine de la santé et du social, par exemple dans des cliniques, des hôpitaux, des centres de jour, des groupes d'habitation ou des services d'aide et de soins à domicile. Ils sont en contact étroit avec leurs clients et collaborent avec d'autres professionnels de la santé et du domaine social. Selon le lieu de travail, ils peuvent avoir des horaires irréguliers, y compris de nuit et le week-end.

Formation

La formation d'assistant spécialisé ou d'assistante spécialisée en soins psychiatriques et accompagnement est modulaire et s'acquiert en emploi.

Lieux

- Aarau (formation en allemand);
- Cully/VD.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 2 ans.

Conditions d'admission à l'examen

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistant-e en soins et santé communautaire ou d'assistant socio-éducatif/assistante socio-éducative (hors spécialisation Accompagnement des enfants) ou titre jugé équivalent;
- ou certificat de capacité d'infirmier-ère assistant-e de la Croix-Rouge suisse ou titre jugé équivalent;

De plus, pour tous les titres mentionnés:

- au moins 2 ans de pratique professionnelle à un taux d'activité de 80% dans les soins et l'accompagnement de personnes atteintes dans leur santé mentale dans un environnement ambulatoire, stationnaire ou hospitalier;
- certificats de modules requis ou attestations d'équivalence.

Titre obtenu

- brevet fédéral d'assistant spécialisé ou d'assistante spécialisée en soins psychiatriques et accompagnement.

Contenu

Modules

- soins et accompagnement;
- soins et accompagnement dans des situations difficiles;
- organisation de la vie quotidienne;
- rôle professionnel;

Branches d'examen

- travail de réflexion: réflexion sur une situation issue de sa propre pratique professionnelle, rédigée au préalable;
- présentation du travail de réflexion;
- entretien professionnel: discussion approfondie sur le travail présenté avec l'équipe d'experts;
- analyses de cas: situations pratiques tirées du quotidien professionnel d'un spécialiste en soins et accompagnement psychiatriques, analyses écrites.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Écoute et compréhension d'autrui
- Tolérance et respect d'autrui
- Équilibre affectif et psychique
- Aptitude à travailler en équipe
- Sens de l'observation
- Discrétion
- Capacité à s'adapter à un horaire irrégulier ou de nuit

Perspectives professionnelles

Les assistants spécialisés en soins psychiatriques et accompagnement sont recherchés et ont de bonnes perspectives sur le marché de l'emploi. Après une formation complémentaire, ces professionnels peuvent également occuper des postes de direction dans les entreprises et les institutions, par exemple diriger des groupes de vie.

Perfectionnement

Les assistants spécialisés en soins psychiatriques et accompagnement peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les hôpitaux, les cliniques, les organisations spécialisées, les associations professionnelles, les écoles supérieures, les hautes écoles spécialisées et les universités;
- diplôme fédéral d'expert-e en soins d'oncologie, en soins néphrologiques, en conseil de diabétologie ou en soins palliatifs;
- diplôme d'infirmier-ère ES ou de spécialiste en activation ES;
- Bachelor of Science HES en soins infirmiers;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Accompagnant socioprofessionnel BF/Accompagnante socioprofessionnelle BF
- Assistant spécialisé en soins de longue durée et accompagnement BF/Assistante spécialisée en soins de longue durée et accompagnement BF
- Conseiller en maladies respiratoires BF/Conseillère en maladies respiratoires BF
- Coordinateur en médecine ambulatoire BF/Coordinatrice en médecine ambulatoire BF
- Ergothérapeute HES/Ergothérapeute HES
- Infirmier ES/Infirmière ES
- Infirmier HES/Infirmière HES

Adresses

Espace Compétences
Route de Grandvaux 14
1096 Cully
Tél.: 021 799 92 60
<https://espace-competences.ch/>

H+ Bildung
Rain 36
5000 Aarau
Tél.: 062 926 90 00
<https://www.hplus-bildung.ch>

OdASanté
Organisation faïtière nationale du monde du travail en santé
Seilerstrasse 22
3011 Berne
Tél.: 031 380 88 88
<https://www.odasante.ch/fr>

Savoir Social
Organisation faïtière suisse pour la formation professionnelle du domaine social
Amthausquai 21
4600 Olten
Tél.: 062 205 60 10
<https://www.savoirsocial.ch>
<https://www.professionssociales.ch>